

LEGAZIONE DI SVIZZERA
IN ITALIA

Rome, le 16 décembre 1938.

R.P. 40.

*Je réfléchira
au plan de M. François-Poncet.
20.12.38*

note'

Monsieur le Conseiller Fédéral,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint un résumé du projet de pacification graduelle de l'Europe que préconise, à titre personnel, le nouvel Ambassadeur de France près le Quirinal, M. François-Poncet. Nous avons déjà fait brièvement allusion aux idées du diplomate français dans nos derniers rapports politiques. Il vous intéressera de voir indiquées dans le présent exposé les réactions de MM. Mussolini, Hitler et Goering, d'après le récit même de l'Ambassadeur.

Certes, des points d'interrogation peuvent être mis à plusieurs points du "programme" énoncé ci-joint. Aucun des points du programme en lui-même n'est d'ailleurs très original. L'expérience de M. François-Poncet, qui unit le goût français des formules à une profonde connaissance de la psychologie du Gouvernement allemand actuel, me paraît cependant être du plus haut intérêt. Aussi est-ce bien volontiers que je donne suite au désir de M. François-Poncet, qui me demande de vous saisir personnellement de ses idées qui, espère-t-il, rencontreront, en partie du moins, votre approbation.

Je dois dire que, malgré toutes les réserves que l'on pourrait formuler, les initiatives que préconise

Monsieur le Conseiller Fédéral M o t t a ,
Chef du Département Politique Fédéral,
B e r n e .



LEGAZIONE DI SVIZZERA
IN ITALIA

- 2 -

M. François-Poncet sont plus réalistes et peuvent avoir plus de chances de succès que, par exemple, celles envisagées par le Ministre des Affaires Etrangères de Norvège, M.Koht, et qui tendent avant tout à la convocation d'une nouvelle Conférence du désarmement.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'expression de mon respectueux dévouement.



1 annexe
